

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES
DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL,**
tenue le 23 septembre 2026 à 13 h 30, au bureau syndical.

PRÉSENCES :

Beauchemin Jean-François	Gauthier Evelyne	Morin-Plante Alexandra
Bergevin Steve	Gravel Marie-Ève	Pilon Karine
Bilodeau Cynthia	Hébert Geneviève	Plourde Véronique
Bourgon Julie	Lagacé Lise	Rinfret-Lemire Estelle
Brossoit Kathleen	Lapointe Amélie	Samson Mélanie
Chagnon Julie	Lapointe Katia	Savage Mariève
Chagnon Nathalie	Lefebvre Andrée-Ève	Séguin Josianne
Clavel Mélanie	Lefebvre Sandra	Small Beth
Desjardins Sabrina	Major Marie-Andrée	St-Denis Anick
Dubé Sylvette	Malouin Claudine	Thivierge Vincent
Gabriele Karine	Ménard Julie	
Gariépy Isabelle	Mercier Émilie	

Ordre du jour

1.	PRÉSENCES, MOT DE BIENVENUE, DÉROULEMENT DES ASSEMBLÉES	1
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
3.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2026	2
4.	RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PERSONNES DÉLÉGUÉES	2
5.	AJOUT D'UNE EMPLOYÉE DE BUREAU À TEMPS PARTIEL	2
6.	BUDGET PRÉVISIONNEL 2026-2027 ET BILAN FINANCIER 2025-2026	2
7.	RÉPARTITION DES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS ET DES RÉSEAUX	3
8.	PLAN D'ACTION, ACTIVITÉS ET RESPONSABILITÉS 2026-2027	3
9.	DÉMARCHE SUGGÉRÉE LORS D'UNE QUESTION SYNDICALE	4
10.	RÉPARTITION DES DOSSIERS AU SERV	4
11.	CALENDRIER DES RENCONTRES SYNDICALES 2026-2027	4
12.	TOURNÉE ET ÉLECTIONS DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	4
13.	POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DU SERV ET FORMULAIRE À REMPLIR	5
14.	ACTIVITÉ POUR SOULIGNER LA JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANT(E)S	5
15.	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ACCUEIL SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2026	5
16.	LA TÂCHE ET APPLIPROF	6
17.	PAIEMENT 2025-2026 – RECONNAISSANCE DA POUR FIN DE DÉPASSEMENT	6
18.	FORMATION 29 OCTOBRE 2026 PM – ANNÉE DE PRÉNÉGO : POURQUOI S'IMPLIQUER SYNDICALEMENT	6
19.	VARIA	7
20.	QUESTIONS DIVERSES	7

1. PRÉSENCES, MOT DE BIENVENUE, DÉROULEMENT DES ASSEMBLÉES

Une présentation des membres de l'exécutif est faite.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Julie Ménard,
Appuyé par Alexandra Morin-Plante :

A2627-CD-DEC-01

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en inversant les points 5 et 6, en ajoutant les points suivants au point varia : 19.1 *Avis de motion* et 19.2 *Passeur écoscolaire* et en ajoutant les points 20.4 *Budget CPM*, 20.5 *Calendriers scolaires à venir* et 20.6 *Loi sur la langue française* aux questions diverses.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2026

Proposé par Julie Ménard,
Appuyé par Sylvette Dubé :

A2627-CD-DEC-02 **Il est résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal du 17 juin 2026 tel quel.

4. RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

Les différents éléments du document A2627-CD-01 sont présentés et expliqués aux personnes déléguées sous forme de jeu-questionnaire. La présidente invite les personnes déléguées à consulter le document au besoin.

5. AJOUT D'UNE EMPLOYÉE DE BUREAU À TEMPS PARTIEL

Devant l'augmentation constante des demandes, le syndicat accompagne un nombre croissant de membres dans leurs dossiers, notamment ceux reliés à la CNESST et souhaite maintenir cet accompagnement à long terme. Cette hausse s'explique notamment par une meilleure connaissance des droits de la part des membres, ce qui constitue une situation positive. Des vérifications menées auprès d'autres syndicats ont permis de constater que les responsabilités assumées par la personne trésorière au SERV sont plus étendues qu'ailleurs. L'analyse des besoins a ainsi permis de cibler le poste approprié, soit celui d'agent ou d'agent de bureau, classe 1. La possibilité de libérer une personne enseignante pour travailler au bureau à temps complet a également été examinée, mais les ressources financières disponibles ne permettent pas de retenir cette option. L'embauche d'une personne au poste d'agent de bureau, classe 1 permettrait donc à la trésorière de consacrer davantage de temps à l'accompagnement et au soutien des membres. Le coût de cette nouvelle ressource sera présenté lors du point suivant : Le budget prévisionnel 2026-2027.

6. BUDGET PRÉVISIONNEL 2026-2027 ET BILAN FINANCIER 2025-2026

Une présentation détaillée des prévisions budgétaires 2026-2027 et du bilan financier 2025-2026 est faite aux personnes déléguées à l'aide des documents A2627-CD-02A et A2627-CD-02B.

RECOMMANDATION 1

Le comité exécutif recommande aux personnes déléguées de transmettre les prévisions budgétaires 2026-2027 et le bilan financier 2025-2026 (A2627-CD-02A-1 et A2627-CD-02B-1) aux membres de leur établissement en prévision de l'assemblée générale du 16 octobre 2026 où le budget sera présenté et adopté.

Proposé par Karine Pilon,
Appuyé par Karine Gabriele :

A2627-CD-DEC-03 **Il est résolu à l'unanimité** que les personnes déléguées transmettent les prévisions budgétaires 2026-2027 et le bilan financier 2025-2026 (A2627-CD-02A et A2627-CD-02B) aux membres de leur établissement en prévision de l'assemblée générale du 16 octobre 2026 où le budget sera présenté et adopté.

RECOMMANDATION 2

Le comité exécutif recommande aux personnes déléguées que le partage des surplus, du montant prévisionnel de 30 237,00 \$, montant qui sera validé lors de la mission d'examen, se divise ainsi pour l'année 2026-2027 : 50 % pour le fonds de prévoyance, 25 % pour le fonds dédié à la mobilisation et 25 % pour le fonds de congé de cotisation.

Proposé par Cynthia Bilodeau,
Appuyé par Marie-Andrée Major :

A2627-CD-DEC-04

Il est résolu à l'unanimité que le partage des surplus, du montant prévisionnel de 30 237,00 \$, montant qui sera validé lors de la mission d'examen, se divise ainsi pour l'année 2026-2027 : 50 % pour le fonds de prévoyance, 25 % pour le fonds dédié à la mobilisation et 25 % pour le fonds de congé de cotisation.

7. RÉPARTITION DES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS ET DES RÉSEAUX

La présidente présente les membres siégeant aux différents comités, conseils et réseaux à l'aide du document A2627-CD-03.

Les comités auxquels les membres siègent ont été nommés pour le triennat 2024-2027 à l'automne 2024. Toutefois, certains comités ne sont pas totalement comblés et à la lecture du tableau, les places libres sont annoncées.

Pour le comité des jeunes, il y a une place à combler au sein du comité. Les membres intéressés à siéger au comité des jeunes de la CSQ doivent avoir 35 ans ou moins. Il y a trois places à combler pour le comité pour la diversité sexuelle et une place pour le comité ACTES. Les membres intéressés à s'impliquer doivent envoyer leur candidature à info@servaudreuil.net avant le 2 novembre 2026.

Proposé par Cynthia Bilodeau,
Appuyé par Sylvette Dubé :

A2627-CD-DEC-05

Il est résolu à l'unanimité que les personnes déléguées consultent les membres de leur école afin de combler les places pour siéger au comité des jeunes, au comité pour la diversité sexuelle ou au comité ACTES et de communiquer au syndicat les noms des membres intéressés à siéger à ces comités, avant le 2 novembre 2026, en écrivant à info@servaudreuil.net.

Alexandra Morin-Plante, de l'école Saint-Jean-Baptiste, quitte à 15 h 30.

8. PLAN D'ACTION, ACTIVITÉS ET RESPONSABILITÉS 2026-2027

Le plan d'action, activités et responsabilités 2026-2027 est présenté à l'aide du document A2627-CD-04.

Il est proposé que les personnes déléguées présentent le plan d'action aux membres de leur établissement et fassent parvenir à la présidente à l'adresse presidence@servaudreuil.net une ou des priorités pour l'année 2026-2027, comme présentée au document A2627-CD-04, en vue de son adoption lors de l'assemblée générale du 16 octobre 2026.

Proposé par Vincent Thivierge,
Appuyé par Nathalie Chagnon :

A2627-CD-DEC-06 Il est résolu à l'unanimité que les personnes déléguées présentent le plan d'action aux membres de leur établissement et fassent parvenir à la présidente à l'adresse courriel presidence@servaudreuil.net une ou des priorités pour l'année 2026-2027, comme présentée au document A2627-CD-04-1, en vue de son adoption lors de l'assemblée générale 16 octobre 2026.

9. DÉMARCHE SUGGÉRÉE LORS D'UNE QUESTION SYNDICALE

La démarche est présentée aux personnes déléguées à l'aide du document A2627-CD-05. Elle rappelle les étapes et les stratégies à privilégier lorsqu'une question d'ordre syndical survient. Cet outil vise à soutenir les membres du comité exécutif libérées dans l'exercice de leurs responsabilités et à faciliter le travail de l'ensemble des membres. Il est toujours souhaitable et pertinent de consulter le syndicat lorsque des questions demeurent. En effectuant ces quelques étapes, le travail des membres du comité exécutif libérées sera plus facile et concis et permettra d'assurer un accompagnement plus efficace.

10. RÉPARTITION DES DOSSIERS AU SERV

Le tableau de la répartition des dossiers est présenté à l'aide du document A2627-CD-06.

11. CALENDRIER DES RENCONTRES SYNDICALES 2026-2027

Le calendrier des rencontres syndicales 2026-2027 est présenté. Des échanges sont faits entourant les nouveaux horaires de toutes les écoles afin de connaître la position des personnes déléguées sur l'heure de début des assemblées des personnes déléguées. Il est convenu, après consultation des membres concernées par ce nouvel horaire, de conserver 16 h comme heure de début afin de ne pas terminer trop tard les assemblées.

Un rappel est fait aux personnes déléguées qu'il est possible d'informer la direction d'école de son absence en raison d'une assemblée des personnes déléguées. S'il est impossible pour un membre d'être présent à l'assemblée des personnes déléguées, simplement le mentionner à la secrétaire du SERV par téléphone ou par courriel à info@servaudreuil.net.

12. TOURNÉE ET ÉLECTIONS DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Le document A2627-CD-08 est présenté. Il est demandé aux personnes déléguées de valider l'heure à laquelle la représentante locale du Fonds de solidarité FTQ devra arriver à leur école lors de sa visite à l'heure du dîner. Si la date prévue au calendrier est à modifier, veuillez écrire un courriel à presidence@servaudreuil.net. Il est aussi demandé de distribuer les dépliants une semaine avant la visite de la présidente.

La présidente invite les actionnaires du Fonds de solidarité FTQ à participer virtuellement à l'assemblée générale annuelle de 13 h 30 le samedi 3 octobre 2026.

L'élection des membres du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ se déroulera lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Les actionnaires peuvent voter en personne ou en se connectant à la webdiffusion en direct, à compter de 13 h 30, le samedi 3 octobre 2026.

Ils peuvent aussi **enregistrer leur vote à l'avance, soit au plus tard le mercredi 30 septembre 2026 à 16 h 45**. Ils trouveront toutes les informations sur le site du Fonds : [Assemblée générale annuelle](#) | [Fonds FTQ](#).

13. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DU SERV ET FORMULAIRE À REMPLIR

À l'aide du document A2627-CD-09, la politique de remboursement des dépenses est présentée. Concernant les frais de remboursement, des explications sur l'importance d'inscrire toutes les informations nécessaires au formulaire pour obtenir un remboursement sont décrites.

Les nouvelles personnes déléguées et substituts devront transmettre leurs informations bancaires pour l'ouverture de leur dossier d'employé au syndicat auprès de la trésorière dans les plus brefs délais. Il est également demandé à chaque personne déléguée de remplir ses demandes de réclamation immédiatement après chacune des rencontres pour faciliter le travail de la trésorière et de les faire parvenir par courriel à comptabilite@servaudreuil.net.

14. ACTIVITÉ POUR SOULIGNER LA JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANT(E)S

Le comité exécutif a décidé de souligner la *Journée mondiale des enseignant(e)s* de la même façon que l'année dernière. Des cartes-cadeaux d'un montant de vingt-cinq (25,00 \$), chacune provenant d'un restaurant à déjeuner de la région, seront distribuées dans les milieux. La répartition des cartes-cadeaux se fait selon le nombre d'enseignants par école suivant le même principe que lorsque nous avons souligné la *Semaine des enseignants 2026*. Au total, ce sont 68 cartes-cadeaux qui seront distribuées, et ce, grâce à la ristourne *Les Protections RésAut CSQ 2025*.

Proposé par Julie Ménard,
Appuyé par Cynthia Bilodeau;

A2627-CD-DEC-07

Il est résolu à l'unanimité que les personnes déléguées soulignent la *Journée mondiale des enseignant(e)s* en effectuant un tirage des cartes-cadeaux d'une valeur de vingt-cinq dollars (25,00 \$) chacune, dans un restaurant à déjeuner de la région, une gracieuseté de la ristourne *Les Protections RésAut CSQ 2025*, à raison d'une carte-cadeau pour les petites écoles, deux cartes-cadeaux pour les écoles moyennes et trois cartes-cadeaux pour les grandes écoles, et de procéder à un tirage au sort parmi les enseignant(e)s de leur établissement. Les noms des personnes gagnantes devront être envoyés par courriel à info@servaudreuil.net avant le 14 octobre 2026 à 16 h.

15. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ACCUEIL SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2026

Il est demandé aux personnes déléguées d'offrir leur aide à l'assemblée générale du 16 octobre 2026 qui aura lieu au centre communautaire de Saint-Lazare.

- **Aide à l'accueil** : Julie Ménard, Andrée-Ève Lefebvre, Beth Small et Evelyne Gauthier;
- **Aide au bar** – horaire rotatif : Cynthia Bilodeau, Sylvette Dubé, Claudine Malouin, Lise Lagacé et Estelle Rinfret Lemire;
- **Présidence d'assemblée** : Claudine Malouin et Jean-François Beauchemin;

- **Présidente d'élection** : Karine Gabriele;
- **Scrutatrices, scrutateurs (4)** : Julie Ménard, Vincent Thivierge, Mélanie Clavel et Josiane Séguin;
- **Aide en fin de soirée** : Karine Gabriele;
- **Photographe** : Nathalie Chagnon.

16. LA TÂCHE ET APPLIPROF

Les personnes déléguées sont invitées à utiliser l'[Appliprof](#) pour consigner le temps des différents comités ou toute autre tâche au fil de l'année scolaire. Il est recommandé de faire la promotion de cet outil auprès de tous les enseignants. Cette application a été créée par la FSE et la CSQ. Son utilisation est gratuite. Ainsi, quand un enseignant se sent submergé, particulièrement en fin d'année scolaire, le temps qu'il aura réellement fait sera consigné dans l'application et il sera plus facile de retracer le temps fait pendant l'année. La FSE se permet de consulter les statistiques de consignation afin d'utiliser l'argumentaire que la tâche de l'enseignant est pleine lorsque des interventions le nécessitent.

Un rappel est effectué concernant l'obligation de cumuler 30 heures de formation au cours d'un cycle de deux ans, lequel prendra fin le 30 juin 2027. Des sanctions pourraient être imposées si cette exigence n'est pas respectée, bien que le syndicat ne connaisse pas encore la nature des conséquences applicables. Comme peu d'exceptions sont prévues à cet encadrement, il est recommandé de compléter les heures requises afin d'éviter toute difficulté éventuelle.

17. PAIEMENT 2025-2026 – RECONNAISSANCE DA POUR FIN DE DÉPASSEMENT

La présidente nomme que le centre a informé le syndicat, le 24 août dernier, qu'il a dû retenir le paiement des dépassements, qui est normalement fait à la fin de l'année scolaire, en raison d'anomalie dans GPI, sans plus d'explications. Le paiement a donc été fait sur la première paie de l'année scolaire, soit celle du 27 août 2026. Comme le tout se fait directement dans GPI et qu'il n'y a plus de signature de documents, les enseignants doivent demander le détail écrit à leur direction afin de s'assurer quels sont les élèves reconnus pour fin de dépassement, notamment les élèves DA. S'ils constatent qu'il y a des élèves DA qui n'ont pas reçu de service et qui n'ont pas été reconnus pour fin de dépassement, ils doivent communiquer le plus rapidement possible avec la présidente, car pour protéger leurs droits, un grief doit être déposé avant le 23 octobre 2026. La présidente les réfère au point 2.2 de l'assemblée des personnes déléguée du 17 juin 2026, aux séquences pour les élèves DA, TC et H, [Tableau-des-sequences-didentification-des-eleves-HDAA-mars-2026.pdf](#), ainsi qu'à l'article de L'Informel de septembre 2026.

Pour les personnes concernées, le libellé qui devrait apparaître sur la paie du 27 août 2026 est « Élèves add. ens. ». Les personnes concernées devraient vérifier cette information.

18. FORMATION 29 OCTOBRE 2026 PM – ANNÉE DE PRÉNÉGO : POURQUOI S'IMPLIQUER SYNDICALEMENT

L'information pour cette formation est transmise aux personnes déléguées en présentant l'affiche de l'événement. Nous priorisons les inscriptions des membres désirant s'impliquer à titre de personnes déléguées ou dans la vie syndicale et qui ne le sont pas actuellement ou qu'ils en sont à leur première année, mais cette formation est ouverte à tous. À noter que le diner pizza sera offert avant la formation. Les personnes intéressées doivent s'inscrire via le questionnaire [FORMS](#) avant le 27 octobre 2026.

19. VARIA

19.1. Avis de motion

La présidente explique l'avis de motion qui sera envoyé dans les milieux le jeudi 24 septembre 2026. Il y aura des modifications des statuts principalement en fonction de la nouvelle Loi 4. Tous les détails entourant cet avis seront partagés par courriel afin de respecter les délais avant l'assemblée générale.

19.2. Passeur écoscolaire

Au comité développement durable, il a été nommé qu'il est possible de faire reconnaître du temps dans la tâche de l'enseignant responsable d'être passeur écoscolaire. Il est suggéré par le comité de favoriser la formation de comité vert dans les écoles. Le but serait de faire comme le passeur culturel et éventuellement de partager ces expériences dans les milieux.

20. QUESTIONS DIVERSES

20.1. Rencontre de parents – pédagogique du 27 novembre 2026

Une question est soulevée afin de déterminer si les enseignants doivent offrir des disponibilités supplémentaires pendant la journée pédagogique du 27 novembre, en complément de la soirée prévue pour les rencontres du premier bulletin. Pour permettre une réponse adaptée à chaque établissement, les personnes déléguées sont invitées à vérifier les normes et modalités de leur école. La clause 8-7.10 de la convention locale prévoit trois heures de rencontre en soirée, mais ne contient aucune disposition concernant la journée pédagogique.

Marie-Ève Gravel, de l'école Auclair, quitte à 19 h 12.

20.2. Mesure accompagnement des enseignants NLQ

Le syndicat partage l'information reçue en mentionnant que dorénavant, il existe un regroupement de mesure portant le numéro 1350 et que le syndicat est consultatif. Auparavant, le syndicat participait à la réflexion sur l'utilisation de ces sommes, mais avec ce nouveau regroupement, le syndicat est uniquement consulté. En absence de mesure, si des enseignants sont volontaires pour soutenir des personnes NLQ, il est proposé d'utiliser l'annexe 72 afin de se faire reconnaître du temps pour l'accompagnement d'une personne NLQ.

20.3. Libération pour le programme actualisé de français

À l'heure actuelle, peu d'informations ont été partagées dans les écoles. Dans certains milieux, une rencontre collective de trois heures est prévue pour présenter le PAF (programme actualisé de français) et deux heures de formation personnelle. Aucune autre modalité n'a été prévue dans l'immédiat.

20.4. Budget CPM

Des questions concernant les modalités de dépenses du budget CPM sont apportées. Il est suggéré aux personnes déléguées de vérifier ce qui est noté dans les modalités du CPM de chaque école. Une intervention sera faite lors du prochain comité paritaire en apportant les questions des personnes déléguées. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre des personnes déléguées.

20.5. Calendriers scolaires à venir

Des questions entourant les propositions des calendriers scolaires à venir sont posées. Il est rappelé que c'est la convention locale qui encadre la consultation des calendriers scolaires. Les conventions locales sont amenées à disparaître lors de la prochaine négociation, le syndicat ne peut donc pas connaître, à ce jour, l'impact pour les calendriers scolaires à venir.

20.6. Loi sur la langue française

Plusieurs personnes déléguées demandent quelles mesures peuvent être mises en place lors des rencontres de parents lorsque certains parents ne s'expriment pas en français ou ne comprennent pas cette langue. Les personnes déléguées partagent les pratiques de leur milieu. La présidente rappelle que la politique linguistique du centre prévoit que tout le personnel doit s'exprimer en français.

Levée de l'assemblée à 19 h 37.

Isabelle Gariépy
Présidente

Julie Bourgon
Vice-présidente au secrétariat